

267

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la
MRC de l'Érable

DQ10.1

6211-24-020

De: Karine.Martel.Agence04@ssss.gouv.qc.ca
Envoyé: 24 novembre 2009 11:43
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Cc: Ann.St-Jacques.Agence04@ssss.gouv.qc.ca
Objet: Réponse DQ10 - BAPE- dossier éolien MRC de l'Érable

Bonjour,

La présente vise à répondre à la question d'un participant (DQ10) lors de la 1^{re} partie des audiences du BAPE sur le projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable qui se lisait comme suit : « *Quelles sont les études cliniques en matière de santé en relation avec l'éolien au Québec ?* ».

Il n'existe à notre connaissance aucune étude publiée à ce jour sur les effets à la santé des éoliennes en place au Québec. Nous rappelons néanmoins que des études ont été réalisées ailleurs, notamment aux États-Unis et en Europe, et que celles-ci ont été prises en compte pour la rédaction du document « *Éoliennes et santé publique, synthèse des connaissances* » publié récemment par l'INSPQ (http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1015_EoliennesSantePublique.pdf).

Toutefois, certaines études sont présentement en cours au Québec et les directions de santé publique sont attentives aux résultats qui en découleront.

D'abord, le Laboratoire de recherche en énergie éolienne de l'Université du Québec à Rimouski étudie plusieurs aspects du développement éolien, et un projet de recherche en cours fait notamment un bilan de la stratégie énergétique du Québec en matière d'énergie et des résultats d'implantation en termes d'acceptabilité sociale et d'impacts environnementaux. Cette étude est basée sur une analyse documentaire et la réalisation d'études de cas.

Par ailleurs, Tony Leroux, Ph. D. et Jean-Pierre Gagné, Ph. D. de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal et du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR), ont entrepris une étude sur l'impact du bruit sur la santé des populations vivant à proximité des parcs éoliens situés au Québec. Cette étude est effectuée à la demande de Santé Canada et se divise en deux parties :

- 1) Documenter les impacts à la santé des éoliennes en fonction de la documentation existante. Cette étape vise à connaître l'étendue, l'intensité et l'envergure de l'impact. Cette première étape est complétée et le rapport de recherche documentaire a été publié le 30 mars 2007. (Leroux, T. et Gagné, J.-P. (2007) Évaluation des impacts sur la santé des populations vivant à proximité des parcs éoliens. École d'orthophonie et d'audiologie, Université de Montréal, 53 p.)
- 2) Évaluer l'impact acoustique des éoliennes, en considérant l'intensité sonore, le spectre de fréquence du bruit produit, la durée de la perturbation sonore et l'utilisation du sol. Cette étape vise à qualifier l'impact du bruit et à préciser la valorisation de cet impact par les populations touchées. Nous sommes en attente des résultats de cette deuxième partie.

Enfin, en Ontario, une étude est présentement en cours pour vérifier la présence d'impacts sur la santé de la population exposée aux éoliennes. L'étude est réalisée par Neal Michelutti, chercheur au département de biologie de l'Université Queen et est conduite auprès de la population de Wolfe's Island, une île située en face de Kingston sur le lac Ontario. L'étude propose de vérifier les impacts du parc éolien sur la santé des résidents des 600 habitations de l'île à l'aide de questionnaires établissant un portrait de santé avant l'implantation des éoliennes, puis à deux reprises après leur mise en exploitation. Les résultats finaux de l'enquête seront disponibles à l'été 2010. Plus de détails et des références sont disponibles dans un document déposé par notre collègue Simon Arbour, de la direction de santé publique de la Chaudière-Appalaches pour le projet d'implantation du parc éolien des Moulins dans la MRC des Appalaches (http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Eole_Des-Moulins/documents/DB28.pdf) :

La direction de santé publique suit attentivement les nouvelles publications relatives aux impacts à la santé des éoliennes, particulièrement les études réalisées au Québec et il sera très intéressant de suivre les résultats des recherches mentionnées ci-dessus.

En espérant que ces informations soient utiles et répondent adéquatement à la question.

Salutations cordiales,

Karine Martel et Ann St-Jacques

Santé et environnement

Direction de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux

de la Mauricie et du Centre-du-Québec

550, Bonaventure

Trois-Rivières, G9A 2B5

Téléphone ☎: (819) 693-3652/(819) 693-5426

Télécopieur 📠: (819) 373-1627

Courriel ✉: Karine.Martel.Agence04@ssss.gouv.qc.ca / Ann.St-Jacques.Agence04@ssss.gouv.qc.ca